

DELIBERATION

L'an deux mille neuf, le 30 janvier à onze heures, le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en l'Hôtel de Ville de FONTAINE, sous la présidence de Monsieur CONTRERAS Yves, Président.

Présents : Mrs Ahmed MEITE, Abdallah SHAIEK, Yves CONTRERAS, Michel GOIZET, Ali YAHIAOUI.

Objet : Approbation du Budget Primitif 2009.

Le Comité Syndical siégeant sous la présidence de Monsieur CONTRERAS Yves, Président, après s'être fait présenter le budget primitif 2009, les dépenses et les recettes prévues pour chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, après avoir constaté l'inscription des dépenses obligatoires, l'état de la dette, l'équilibre budgétaire.

- Considérant que Monsieur CONTRERAS Yves, Président, a normalement établi le budget primitif 2009.
- Propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

LIBELLE	MOUVEMENTS BUDGETAIRES EN €		MOUVEMENTS REELS EN €		MOUVEMENTS D'ORDRE EN €	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	314 992,00	314 992,00	314 992,00	78 049,61	0,00	236 942,39
Fonctionnement	1 720 300,00	1 720 300,00	1 483 357,61	1 720 300,00	236 942,39	0,00
TOTAUX	2 035 292,00	2 035 292,00	1 798 349,61	1 798 349,61	236 942,39	236 942,39

Approuve, le budget primitif 2009 soumis à son examen.

Fait et délibéré à FONTAINE les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Yves CONTRERAS